**REGLEMENT DU TRIATHLON DE FECAMP 2026**

**Dimanche 04 octobre 2026**

**Quai Vicomté – 76400 FECAMP**

## 1. Organisation de l'épreuve

Le Fécamp Triathlon organise la 3ème édition du triathlon de FECAMP, avec :

- Format S (500m de natation, 20 km de vélo, 5 km de course à pied), départ à 09h30 (nés en 2010 et avant)
- Format M (1000m natation, 40 km vélo, 10 km de course à pied), départ à 13h30 (nés en 2008 et avant).

Le départ des épreuves s'effectuera quai Vicomté – 76400 FECAMP.
L'accueil des participants se fera au Toupillon, place de l'Eclipse.

L'épreuve est organisée selon les règles de la Fédération Française de Triathlon (cf www.fftri.com) dont les principales sont rappelées ci-après :

- Le port du casque à coque dure (norme CE) est obligatoire sur la partie cycliste.
- Le drafting (aspiration/abri entre 2 concurrents sur la partie cycliste) est interdit sur l'épreuve.
- Le carton rouge est une disqualification du concurrent.
- L'entraide entre concurrents et/ou avec des spectateurs est strictement interdite.
- Le jet de déchets en dehors des zones prévues à cet effet (zone de propreté) est sanctionné par l'arbitre.
- Natation : la température de l'eau peut imposer le port de la combinaison (<16°C). Elle se fera en mer, sortie sur une plage de galets.
- Vélo : port du casque obligatoire, port du dossard attaché à l'aide d'une ceinture trois points dans le dos, déplacement dans l'aire de transition vélo à la main, respect du code de la route.
- Course à pied : dossard porté devant, une zone de pénalité est prévue en cas de non-respect de la Réglementation Générale FFTRI. Le dossard attaché à l'aide d'une ceinture trois points doit être visible sur le ventre.

## 2. Programme

| FORMAT S | FORMAT M |
|---|---|
| 8h : ouverture des dossards | 12h : ouverture des dossards |
| 8h10 : ouverture du parc à vélos | 12h10 : ouverture du parc à vélos |
| 09h : fin du retrait des dossards | 13h : fin du retrait des dossards |
| 09h15 : briefing de course | 13h15 : briefing de course |
| 09h30 : départ du triathlon S | 13h30 : départ du triathlon M |

Le briefing d'avant course est obligatoire.

Le retrait du dossard se fera sur présentation d'une pièce d'identité ou de la licence triathlon.

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée. Un ravitaillement « eau » est prévu sur le parcours course à pied.

Pour chaque course, récupération possible du vélo dans l'aire de transition après l'arrivée du dernier participant. L'aire de transition pour la dépose vélo du format M ne sera accessible qu'après retrait de tous les vélos du format S.

Barrières horaires :

Format S : 2h10
Format M : 4h15

L'organisateur se réserve le droit d'arrêter un concurrent sur le parcours si le temps écoulé est excessif et nous amène vers le dépassement de la barrière horaire.

## 3. Inscriptions

Elle s'effectue exclusivement depuis le site internet TROPEVENT.COM Aucune autre forme de transmission ou d'inscription ne sera acceptée. L'inscription du participant ne sera effective qu'après le paiement intégral des droits d'inscription et la réception du dossier complet accompagné du règlement.

L'épreuve est ouverte à tous les licenciés de la Fédération Française de Triathlon ou aux non licenciés sur présentation du formulaire info santé (FIS). Le Pass compétition pour les non-licenciés est obligatoire (site:fftri.com – Rubrique : Pass compétition).

Les inscriptions seront clôturées au plus tard 5 jours avant le départ des épreuves, dans la limite des places disponibles.

Format S – inscription individuelle : Le droit d'inscription s'élève à 40 euros auquel s'ajoutent 7 euros de licence expérience pour les non- licenciés.

Format M – inscription individuelle : Le droit d'inscription s'élève à 50 euros auquel s'ajoutent 22 euros de licence expérience pour les non- licenciés.

Format M – inscription en relais : Le droit d'inscription s'élève à 75 euros par équipe auquel s'ajoutent les frais éventuels de licence expérience pour les non- licenciés (5 euros par personne).

Le relais peut se faire à 2 ou 3 personnes : une personne différente pour chaque épreuve (natation, vélo, course à pied) ou deux personnes qui se partagent les trois épreuves.
Seule la licence triathlon FFTRI est acceptée sur le relais (pas de licence d'autres fédérations).

.

## 4. Impératifs sportifs

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les commissaires de course et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité.

Les concurrents doivent impérativement assister au briefing d'avant course, qui se déroulera avant le départ, de façon à être informé des particularités ou conditions propres aux épreuves (points singuliers, éventuelles modifications de dernières minutes, etc.).

Outre le respect du règlement fédéral, les concurrents doivent se conformer aux directives de course (bénévoles, organisateurs et arbitres).

Les concurrents s'engagent à respecter les espaces et à ne procéder à aucun jet de détritus sur le parcours.

Les concurrents sont tenus de porter le dossard fourni par l'organisateur (pouvant comporter le marquage de sponsors de la Compétition), pour la partie vélo et course à pied. Le dossard ne peut en aucun cas être plié ou masqué en tout et partie.

Aire de transition : un contrôle de conformité est effectué à l'entrée du parc, suivant les règles fédérales (vélo, port du casque, identification du concurrent : dossards, plaque de cadre, port de la puce électronique).

Natation : L'organisation fournit les bonnets ! Celui-ci doit être impérativement porté pour la partie natation.

Cyclisme : Les concurrents ont l'obligation de respecter les règles du Code de la Route, ils sont notamment tenus de rouler sur le côté droit de la chaussée. Le drafting est interdit. La validation de l'inscription engage l'athlète à respecter, dans la mesure du possible et en fonction des conditions de course, les distances réglementaires. Les athlètes qui ne respecteront pas les distances réglementaires effectueront une pénalité de 2 min (durée pouvant être modifiée) dans la Penalty Box situé au niveau du parc à Vélo en entrant en T2. Il est interdit aux concurrents d'être suivis par tout véhicule, quel qu'il soit, ne faisant pas partie de l'Organisation. **Le VTT est interdit sur le format M.**

Course à pied : Le chronométrage s'effectuera en passant sur des tapis à chaque extrémité du parcours.

## 5. Modification, adaptation ou annulation de l'épreuve

Dans l'hypothèse d'une annulation de l'épreuve d'ordre sécuritaire (santé publique, intempéries rendant l'épreuve de natation impraticable), la compétition pourra se voir transformée en duathlon : la partie natation

sera remplacée par un parcours course à pied de 2.5 kms pour le format S, 5 kms pour le format M.

Dans le cas d'intempéries ou tout autre catastrophe rendant toute épreuve impraticable ou dangereuse, les autorités ou l'organisateur peuvent annuler la course. Dans tous les cas, aucun remboursement ne sera effectué.

### 6. Assurance Responsabilité Civile et Dommages Corporels

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte…) subis par les biens personnels des participants. Les participants ne pourront donc se retourner contre les organisateurs pour tout dommage causé à leur équipement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance ou accident consécutif à un mauvais état de santé. Il en va de même pour un accident dû au non-respect du code de la route ou des consignes de sécurité ; ou du mauvais état de son matériel.

### 7. Droit à l'image

Chaque participant autorise expressément les organisateurs du triathlon de FECAMP ainsi que ses ayants droit tels que partenaires et médias, à publier, utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire, à titre gratuit, son nom, son image (photographies, vidéos), sa voix (interviews, vidéos) et sa prestation sportive dans le cadre de la compétition en vue de toutes exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation au Triathlon de FECAMP, notamment vidéo, CD, DVD, radio, télévision, podcast, webcast (Internet), enregistrements, film, publicité, matériel publicitaire, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.
Les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.

### 8. Remboursement

En cas d'impossibilité pour un triathlète de participer, et quel que soit le motif, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

### 9. Récompenses

Pour les formats individuels : Les trois premiers au scratch garçons et filles seront récompensés ainsi que les premiers garçons et filles des catégories suivantes :

- 2009-2010, cadets (format S)
- 2007-2008, juniors
- 1987 à 2006, seniors
- 1986 et avant, vétérans.

Pour le relais : chaque première équipe masculine, féminine et mixte sera récompensée.

Il n'y a pas de cumul des récompenses.

### 10. Puce de chronométrage

Le chronométrage de l'épreuve est assuré par la société TROPEVENT via un bracelet avec puce qui devra être disposé à la cheville gauche du concurrent. Celui-ci doit être remis, à l'issue de l'épreuve, après la ligne d'arrivée, aux bénévoles présents sur place. Toute absence de restitution de la puce de chronométrage, pour quelle que raison que ce soit, sera facturé 20€ au concurrent concerné par la société TROPEVENT. Les résultats seront en ligne dès l'arrivée du concurrent sur le site du prestataire.

### 11. Protection des données

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.